

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	52 (1994)
Heft:	3: Agriculture et gestion du paysage
Artikel:	Le GATT et l'agriculture : incidences économiques? Il n'y a pas que ça!
Autor:	Quartier, Claude
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-140324

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE GATT ET L'AGRICULTURE INCIDENCES ÉCONOMIQUES ? IL N'Y A PAS QUE ÇA !

Claude QUARTIER
Agri Hebdo
Lausanne

Quelles sont les conséquences des accords GATT pour l'agriculture suisse? Une diminution des recettes provenant de la vente des produits oscillant autour d'un milliard de francs. Un virage à 180 degrés de la politique agricole. Un choc psychologique à ne pas sous-estimer. Pour l'instant, ce sont les seules certitudes. Au fil des mois qui viennent on en saura plus. Et en 2002, rendez-vous pour une première évaluation des conséquences de cette révolution agricole.

Du point de vue économique, le mince petit rapport récemment publié par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) fait foi¹. L'état actuel des connaissances en la matière est résumé dans cette quarantaine de pages. D'un abord qui reste facile, consultez-le.

En bref, les experts prévoient de 0,8 à 1,3 milliard de perte de recettes nettes pour l'agriculture suite à la triple exigence du GATT: réduction du soutien interne; accès au marché; diminution des subventions. C'est 10% du produit brut agricole qui part en fumée. Il faudra compenser ces pertes, à moins d'accepter de casser la paix sociale et de vider l'arrière pays de ses exploitations.

A part les millions qui s'envolent, c'est aussi le statut de toute une profession qui s'écroule. L'agriculture "Plan Wahlen" et "Mère nourricière de la nation" n'en finissent pas de mourir. La signature des accords de Marrakech l'a achevée. Les diplomates ont posé leur griffe sur son acte de décès.

Produire pour produire est devenu improductif. Dans ce monde de surplus et de vieillissantes bedaines où gargouille le cholestérol, la nourriture se déprécie. Au cours du jour, un kilo de blé ne vaut bientôt plus quatre sous! On dit encore un bout de prière pour le "pain quotidien", mais pour le prix du blé, que la marché décide.

Jusqu'au bout des négociations de l'Uruguay round, le paysan aura connu ses trente glorieuses. Exit avec le GATT. Un peu aimé, un peu moqué, le paysan jouait un rôle bien défini dans la communauté nationale. Et ce n'est pas pour rien si on n'avait pas jugé

1 Conséquences de l'accord du GATT pour l'agriculture suisse. Rapport du Conseil fédéral, juin 1994.

nécessaire d'inclure l'agriculture dans les premiers round du GATT. C'était une affaire nationale, une affaire de famille, nullement comparable à l'industrie et au commerce.

C'était oublier le formidable développement des échanges agroalimentaires. On n'avait pas vu derrière nos armaillis, la montée en force des grandes puissances agricoles: l'Europe Unie, les Etats-Unis, la Canada, l'Australie. L'Uruguay round a récupéré l'agriculture, car à s'être tant rationalisée, elle est devenue à son tour une industrie.

Dès lors, la rupture psychologique est inévitable. L'agriculture n'est plus locale, elle est mondiale. Le paysan du village n'est plus indispensable pour nourrir son voisin. Son collègue d'outre-Atlantique le fait aussi bien que lui. Et à meilleur compte! Dans ces conditions, pour survivre, le local doit se trouver une vocation vis-à-vis de l'international.

Cette mondialisation que l'on impose au paysan ne va pas sans pertes de toutes espèces: pertes financières, pertes d'identité et de confiance. Pour le revenu, on l'a vu plus haut, la note frise le milliard.

Perte d'identité: on exagère? Que non! Imaginez un instant le paysan dans la peau du minuscule artisan qu'il est. Il possède vingt hectares et vingt vaches, si tout va bien. Il est habitué pour toutes ses relations commerciales à vivre dans la proximité. Il livre son lait à la laiterie du village, son blé au centre collecteur voisin, sa viande à la place de marché régionale. Son travail, son commerce, sa vie, ses gains: tout s'accomplit dans un cadre régional, à peine élargi.

Et c'est à cet homme que l'on demande d'être "mondial, libre-échangiste, concurrent!". Quelle absurdité en un sens! Il voudrait l'être qui ne le pourrait pas. Son exploitation est définitivement ancrée dans un gras paysage qui colle aux souliers. A ça, il n'y a rien à faire. Il n'y pas de délocation possible quand on est paysan.

A souligner aussi qu'avec leur taille moyenne, ces mille entreprises ont le cul entre deux chaises, du point de vue concurrence. Elles sont trop grandes pour pouvoir se consacrer à la vente directe ou à la production de spécialités. Elles sont trop petites pour avoir un quelconque impact sur le marché. Elles sont là depuis toujours et les petits exploitants qui les gèrent ne comprennent guère les décisions venues de Genève, New York ou Marrakech. Au fond rien n'est plus viscéralement différent d'un paysan qu'un spécialiste du marché international. Tout les oppose. Et pourtant, ce sont ceux-ci qui dictent ce que doivent faire ceux-là.

Sommés d'adopter de nouveaux comportements, qui pour beaucoup d'entre-eux sont tout simplement inaccessibles, les paysans flottent entre inquiétude et incertitude.

Les causes et la conséquence

Mais ne faisons pas porter le chapeau au seul Uruguay round. Le GATT n'est pas l'unique responsable de ce gros tas de ruines. Il aura plutôt été le bulldozer qui rase la maison fissurée. Avec ou sans GATT, produire comme avant n'était plus possible. L'Europe, la PAC., le tourisme alimentaire: tout s'acharnait contre la survivance d'une agriculture autarcique. Sous la pression des événements, il fallait bien songer à une nouvelle politique agricole.

Les mêmes causes ayant les mêmes effets, au plan national comme au plan international, les auteurs du rapport de l'OFAG avouent ingénument que "logiquement, la réorientation de notre politique agricole et le GATT vont dans la même direction et se recoupent dans une large mesure, de sorte qu'il est difficile d'en distinguer les effets".

Ce constat est habile. Car on décourage par là-même les paysans de lancer un référendum contre le GATT, puisque GATT ou pas, les carottes sont cuites! Ce sentiment d'impuissance, mélangé de fatalité, explique assez bien la passivité agricole observée partout après Marrakech, en Suisse, en Europe et dans le monde. On avait lutté avant la signature des accords pour arracher des concessions. La décision tombée, il fallait vivre avec. Vivre avec, mais comment?

La paysannerie va d'abord se tourner vers le pouvoir, responsable de ces accords. Le GATT est défavorable à l'agriculture, donc l'agriculture va demander des compensations. Les paiements directs se mettent en place et les budgets augmentent. Mais jusqu'à quand?

Le GATT fait pression sur les prix par toutes les mesures qu'il impose. Il augmente la concurrence. Pas fous, les paysans vont tout faire pour s'adapter à ces conditions nouvelles: comprimer les frais de production, s'associer, mieux vendre, chercher des revenus annexes ou hors l'exploitation.

La politique agricole, elle aussi prise sous les feux du GATT, va changer son fusil d'épaule et chercher son bonheur ailleurs. Elle se retire sur la pointe des pieds des organisations de marchés pour développer toute une panoplie de mesures propres à régionaliser à nouveau l'agriculture. Elle invente une agriculture de service avec les prestations écologiques. L'analyse est correcte. Jamais le farmer américain ne viendra tondre les bosses de l'Emmenthal. Or ces bosses tondues avec une ferme dessus, on y tient! Elles font partie du patrimoine et le touriste trouve ça joli.

Pour bien signifier que la tâche de l'agriculture a changé, on invente le mot "multifonctionnalité". Pour bien montrer que le GATT ne peut rien là-contre, on inscrit ce mot nouveau dans l'accord même du GATT. Bien joué! Reste à mettre la "multifonctionnalité" en pratique.

L'encre à peine sèche sur le traité, la partie peut commencer. Les joueurs prennent place autour de la table. Ce sont les paysans, les parlementaires nationaux et locaux, les

écolos, les consommateurs et citoyens. Les cartes ne sont pas encore distribuées. On se regarde car on ne sait pas encore très bien à quoi on va jouer. Les règles restent à inventer, mais on est tous d'accord: elles se feront sans les "Big Brothers" du GATT comme arbitres. Ce sera un jeu local, cantonal, régional.

Régional, dites-vous? La boucle est bouclée! L'agriculture "Plan Wahlen" était régionale; l'agriculture après-GATT le sera à nouveau. Mais d'une toute autre manière. Devant désormais compter avec le monde pour la production, elle se recentre sur la région pour les services. Elle part sur de bonnes bases. La partie est jouable avec à disposition des zones agricoles qui couvrent la moitié de la Suisse; un capital bâtiments d'une valeur esthétique et volumétrique incomparable; avec un savoir-faire que personne ne conteste.

Dans quelles conditions et comment va se développer cette nouvelle agriculture régionale? Quel type de paysans va l'animer; combien d'entre-eux vont-ils y consacrer leurs efforts? Il faudrait être sorcier ou escroc pour le prévoir.

En 2002, la première tornade du GATT ayant passé, on verra ce qui reste, ce qui vit, ce qui meurt. On le saura en écoutant ce qui se dit dans l'enceinte du GATT, à Berne, dans les campagnes. Au GATT, poussera-t-on encore plus loin le libre-échangeisme où verra-t-on qu'il est dangereux de faire joujou avec l'agriculture: voyez les pays de l'Est! A Berne, la politique des paiements directs tiendra-t-elle ses promesses ou les restrictions budgétaires feront-elle des paysans les dindons de la farce? A la campagne, combien de paysans sauront-ils faire passer une partie de leur exploitation du secteur primaire au secteur tertiaire?

Ainsi dans six ans, on en saura beaucoup plus et on pourra peut-être répondre à la question que l'on nous pose: "quelle est l'incidence économique du GATT pour l'agriculture suisse". Elle sera considérable car elle ne sera pas qu'économique.